

Charte éditoriale des articles Les Collectifs

La page “nos publications” de Les Collectifs comprend des interviews et des décryptages rédigés par des membres de l’association (bénévole ou salarié).

Dans ces deux formats, les sujets traités sont ceux de l’association à savoir la transformation des entreprises, l’engagement salarié et plus largement la transition écologique et sociale.

S’il n’y a pas d’indépendance ou de séparation de la rédaction vis-à-vis de l’association, le but de cette page n’est pas de faire la promotion de l’association, mais d’entretenir des débats sur les sujets cités ci-dessus.

Dès lors, les articles ne visent pas à apporter des réponses tranchées ou des conseils pour les collectifs, mais plutôt d’interroger des pratiques et de décrire des situations diverses. Les personnes interrogé•es dans les articles peuvent donc avoir des points de désaccord avec la vision de l’association.

Ces articles n’ont pas vocation à être la voix de l’association mais plutôt ses yeux et ses oreilles dans la mesure où ils cherchent à décrire des situations factuelles, relater des témoignages et mener des interviews.

Cette page de blog ne correspond pas à un journal. Pour autant, la rédaction des articles se fait dans le respect des principales règles déontologiques du journalisme telles qu’évoquées dans la [charte de Munich](#).